



**HAL**  
open science

## Les sciences médicales et la naturalisation de l'hétéronormativité au siècle des Lumières

Nahema Hanafi

► **To cite this version:**

Nahema Hanafi. Les sciences médicales et la naturalisation de l'hétéronormativité au siècle des Lumières. Les institutions culturelles à l'épreuve du genre., A paraître. halshs-03011467

**HAL Id: halshs-03011467**

**<https://shs.hal.science/halshs-03011467>**

Submitted on 18 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Nahema Hanafi*<sup>1</sup>

## Les sciences médicales et la naturalisation de l'hétéronormativité au siècle des Lumières

Dans les années 1670, le philosophe François Poulain de la Barre (1647-1723), soucieux de défendre l'égalité des sexes, critique les discours savants et moraux qui naturalisent la domination des femmes : « Du fait que les femmes ont un statut inférieur, on déduit qu'elles doivent par nature être inférieures, et on s'appuie sur cette inférence erronée pour les maintenir dans cette situation<sup>2</sup> ». Repousser le préjugé et valoriser la raison est dans l'air du temps, mais les scientifiques des Lumières boudent largement ses arguments pour opérer *a contrario* un renforcement de la naturalisation, au cœur de la perpétuation du système patriarcal. Les sciences médicales (médecine, anatomie ou encore histoire naturelle) constituent les disciplines scientifiques les plus actives dans ce processus<sup>3</sup>.

Dès la fin du 17<sup>e</sup> siècle, elles gagnent en légitimité parce qu'elles se prévalent d'être utiles à la poursuite de « l'intérêt général », comme aux princes « éclairés<sup>4</sup> ». Ces disciplines produisent surtout des savoirs indispensables aux Etats désireux d'établir une meilleure gestion des populations<sup>5</sup>, à une époque où le souci nataliste (on craint une dépopulation et une dégénérescence) est avivé par les dynamiques coloniales<sup>6</sup>. Le corps des femmes, en particulier, est au cœur des attentions et les recherches les concernant, dans le domaine gynécologique et obstétrique notamment, connaissent un grand essor<sup>7</sup>.

Les sciences médicales édictent ainsi les normes du féminin et du masculin qui ont pour particularité de renvoyer à une matrice hétéronormée. J'entends par *hétéronormativité* l'idée que l'humanité se partage en deux catégories sociales sexuées (femmes et hommes) possédant des attributs et rôles naturels complémentaires institutionnalisant l'hétérosexualité. Ces dernières décennies, diverses recherches ont été menées sur le concept d'hétéronormativité, relié à celui d'hétéro-sensibilité<sup>8</sup>, d'hégémonie hétérosexuelle<sup>9</sup>, d'hétéropatriarcat<sup>10</sup>, d'hétérocentrisme<sup>11</sup> ou encore d'imaginaire hétérosexuel<sup>12</sup>; elles

<sup>1</sup>. Maîtresse de conférences en histoire moderne et contemporaine, TEMOS UMR 9016 CNRS, Université d'Angers.

<sup>2</sup>. François Poulain de la Barre, *De l'égalité des sexes, discours philosophique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*, Paris, Chez Jean du Puis, 1673.

<sup>3</sup>. Voir Ilana Lowy et Delphine Gardey (dir.), *L'Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éd. des Archives contemporaines, 2000.

<sup>4</sup>. Daniel Roche, « Sciences et pouvoirs dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle (1666-1803) », *Annales*, 1974, 29/3, p. 738-748.

<sup>5</sup>. Ce que Michel Foucault appelle une biopolitique. Voir notamment *Naissance de la biopolitique*, Cours donné au Collège de France de janvier à avril 1979, disponible en ligne sur le portail Michel Foucault : <http://portail-michel-foucault.org/>.

<sup>6</sup>. Caroline Blum, *Croître ou périr. Population, reproduction et pouvoir en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions INED, 2013; Elsa Dorlin, *La Matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris, La Découverte, 2009.

<sup>7</sup>. Michael Stolberg, « A woman down to her bones : The anatomy of sexual difference in the sixteenth and early seventeenth centuries », *Isis*, 2003, 94/2, p. 274-299; -, « Menstruation and Sexual Difference in Early Modern Medicine », dans Andrew Shail et Howie Gillian, *Menstruation. A cultural history*, New York, Palgrave MacMillan, 2005, p. 90-101.

<sup>8</sup>. Debbie Epstein et Deborah Lynn Steinberg, « Twelve Steps to Heterosexuality ? Commonsensibilities on the Oprah Winfrey Show », *Feminism and Psychology*, 1995, 5, p. 275-280.

<sup>9</sup>. Denise Thompson, « Against the Dividing of Women : Lesbian Feminism and Heterosexuality », *Feminism and Psychology*, 1992, 2, p. 387-398.

<sup>10</sup>. Caroline Ramazanoglu, « Theorizing Heterosexuality : A Response to Wendy Hollway », *Feminism and Psychology*, 1994, 4, p. 320-321.

soulignent que l'institutionnalisation de l'hétérosexualité la rend à la fois évidente et obligatoire. Dans ce processus, les sciences modernes ont joué un rôle fondamental en ce qu'elles ont participé, par un discours naturaliste et fonctionnaliste, à renforcer l'hétéronormativité.

En effet, si les sciences médicales défendent une nouvelle méthodologie fondée sur l'observation et l'expérimentation, les savoirs produits n'en demeurent pas moins des connaissances situées. Le préjugé domine d'autant mieux que ces disciplines sont le privilège des hommes, les universités françaises comme les corporations médicales étant interdites aux femmes. Des facultés de médecine aux voyages exploratoires des naturalistes se construisent donc des savoirs sur les corps et le sexe qui témoignent des rapports de force de la société moderne. Ces connaissances renforcent *in fine* les catégorisations, et les hiérarchies qui les fondent, entre femmes et hommes, mais aussi entre blancs et personnes dites de « couleur », entre humanité et animalité, car les Lumières sont un véritable laboratoire de coformation des hiérarchies de genre, de race et d'espèce<sup>13</sup>. Les disciplines médicales renforcent d'autant plus ces rapports de pouvoir qu'elles les habillent d'un discours scientifique rationalisant l'infériorisation des femmes et des autres catégories subalternes.

On tâchera ici de revenir sur la manière dont les sciences des Lumières constituent un pouvoir de normalisation et/ou de justification des rapports de genre en tant que (re)productrices de savoirs hétéronormés. Dans un premier temps, je ferai une synthèse des travaux de recherche sur la construction médicale du sexe, précisant comment les sciences divisent l'humanité en deux sexes « naturels », de manière binaire et hiérarchisée. J'évoquerai ensuite les effets de ces représentations scientifiques sur les rôles sociaux et les capacités d'action des femmes, en soulignant que ces discours fonctionnent comme un dispositif de reconduction du patriarcat.

## LA CONSTRUCTION MEDICALE DE LA NATURE : SEXE, BINARITE ET HIERARCHISATION

Quels que soient les paradigmes médicaux invoqués, les sciences modernes construisent inlassablement une vision du sexe ancrée dans la binarité (femme/homme<sup>14</sup>). Quoiqu'elles observent avec curiosité les « hermaphrodites<sup>15</sup> », elles peinent à en faire un troisième sexe, complet et parfait, et les considèrent comme une juxtaposition anormale du

<sup>11</sup>. Edlia Kitzinger, Sue Wilkinson et Rachel Perkins, « Editorial Introduction : Theorizing Heterosexuality », *Feminism and Psychology*, 1992, 2, p. 293-324.

<sup>12</sup>. Chrys Ingraham, « The Heterosexual Imaginary : Feminist Sociology and Theories of Gender », *Sociological Theory*, 1994, 12, p. 203-219.

<sup>13</sup>. Sur le concept de coformation et ses liens avec les apports de l'intersectionnalité, voir Paola Bacchetta, « Décoloniser le féminisme : intersectionnalité, assemblages, co-formations, co-productions », *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], 20 | 2015. Voir également Flo Morin, « Animal », *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 54-66.

<sup>14</sup>. Ceci remonte à l'Antiquité ; sur la discussion de la thèse du passage du « one sex model » au « two sex model » de Thomas Laqueur, voir Helen King, *Hippocrates' Woman : Reading the Female Body in Ancient Greece*, London et New York, Routledge, 1998 ; Annick Jaulin, « La fabrique du sexe, Thomas Laqueur et Aristote », *Clio*, 14/2001, p. 195-205. Pour le Moyen-Âge, cf. Joan Cadden, *Meanings of Sex Difference in the Middle Ages : Medicine, Science, and Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 ; Danielle Jacquart et Claude Thomasset, *Sexuality and Medicine in the Middle Ages*, Princeton, Princeton University Press, 1988. A l'époque moderne, cf. Katharine Park et Robert Nye, « Destiny Is Anatomy », *New Republic*, 18 février 1991, p. 53-57 ; Mary Fissel, « Gender and Generation : Representing Reproduction in Early Modern England », *Gender and History*, 1995, n°7, p. 431-456 ; Michael Stolberg, « A woman down to her bones : The anatomy of sexual difference in the sixteenth and early seventeenth centuries », *Isis*, vol. 94, n°2, juin 2003, p. 274-299.

<sup>15</sup>. J'utilise ici la terminologie médicale de l'époque moderne, renvoyant à l'auto-désignation contemporaine des personnes intersexes.

sexe féminin et du sexe masculin : illes ne constituent pas un sexe à part entière, mais une anomalie de la binarité. Cette pensée binaire nourrit toute une symbolique dichotomique (force/faiblesse, culture/nature, raison/sensibilité...) qui inscrit dans les corps des particularités qui seraient masculines ou féminines. Ces spécificités sexuées sont au cœur d'une distribution hétéronormée des rôles sociaux fondée sur l'idée de complémentarité, mais aussi de hiérarchie. Les différents marqueurs du sexe, modulés en fonction des paradigmes, se fondent tous sur ce principe pour dire l'altérité féminine, conçue comme une variante du masculin par les hommes qui produisent ces savoirs.

### *Froides, humides et nerveuses : le sexe physiologique*

La théorie humorale, issue du corpus hippocratique de l'Antiquité grecque, constitue le paradigme dominant des sciences médicales des Lumières<sup>16</sup>. Elle postule que l'équilibre physiologique des humains dépend de quatre humeurs qui traversent le corps : la bile jaune, le sang, la bile noire et la lymphe. À ces humeurs sont attachés des éléments (eau, feu, terre, air), des qualités (chaud, froid, sec, humide) et des tempéraments dépeints par Elsa Dorlin<sup>17</sup>. Le tempérament sanguin est lié au sang, à la chaleur et à l'humidité ; il révèle des corps puissants, des esprits aussi aimables que mesurés. Le tempérament bilieux dépend de la bile jaune, il est associé à la chaleur, à la sécheresse et au feu. Il donne des corps musclés, un teint jaune, des caractères coléreux et vaillants. Le tempérament atrabilaire est relié à la bile noire ou atrabile, à la terre, au froid et à la sécheresse. Il génère des corps anguleux et souffrants, des visages blafards, des natures mélancoliques et graves. Enfin, le tempérament phlegmatique dépend de la pituite, appelée aussi phlegme ou lymphe. Il est associé à l'eau, au froid et à l'humidité. Ce dernier donne des chairs flasques et malades, des teints pâles et des caractères lâches ou négligents.

De telles descriptions laissent à penser que les corps des hommes et des femmes peuvent se répartir sur l'ensemble de ces tempéraments. La médecine moderne postule, en effet, que l'idiosyncrasie prime – c'est-à-dire l'unicité/la singularité du dosage des humeurs dans chaque corps –, et dans la pratique, nombre de médecins rapportent l'extraordinaire variété des dispositions individuelles. Cependant, cette pluralité interprétative qui mêle les corps sans distinction de sexe (ni même de race ou d'âge) s'accompagne d'une théorie de la différence des sexes, ou plutôt du sexe féminin (mais aussi de certaines races ou âges<sup>18</sup>). Les traités de médecine postulent effectivement que le corps féminin (il n'est plus alors laissé de place à la variété des corps féminins) est par définition humide et froid, en opposition au corps masculin, (idéalement) sec et chaud<sup>19</sup>. Tout se passe comme s'il était finalement impossible aux théorisations scientifiques d'échapper à la répétition d'une pensée binaire, au sein même d'un cadre de pensée plus complexe.

En définitive, l'indistinction que permet la théorie humorale est si forte qu'il convient d'assigner à l'un et l'autre sexe des dispositions humorales spécifiques qui constitueraient la norme du féminin ou du masculin, et de souligner toute « déviance » à ces modèles. Le corps féminin est alors assimilé pour des siècles au tempérament phlegmatique, le plus porteur de troubles et d'incapacités. Les propriétés du corps masculin assureraient la santé, tandis que celles du corps féminin empêcheraient une bonne coction des humeurs, entraînant de

<sup>16</sup>. Georges Vigarello et Roy Porter, « Corps, santé, maladie », dans Georges Vigarello (dir), *Histoire du corps. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2005, chapitre 7, p. 336-340.

<sup>17</sup>. E. Dorlin, *op. cit.*, p. 23-24.

<sup>18</sup>. Au siècle des Lumières s'élaborent les premières racialisations, ainsi que de nombreuses recherches sur les âges, la puberté devenant alors l'étape essentielle de différenciation des sexes. Les corps sont alors dissociés et hiérarchisés par les scientifiques en fonction du genre, des races, des âges, mais aussi des classes.

<sup>19</sup>. Yvonne Knibiehler et Catherine Fouquet, *La femme et les médecins : analyse historique*, Paris, Hachette, 1983 ; Yvonne Knibiehler, « Le discours sur la femme : constantes et ruptures », *Romantisme*, 1976, n°13-14, p. 41-55.

nombreuses incommodités dues aux engorgements, notamment sanguins<sup>20</sup>. Les discours médicaux décrivent donc un corps féminin pathologique et fondamentalement inférieur à celui des hommes. Les femmes sont ainsi ancrées dans un état d'imperfection, asséné par le médecin grec Claude Galien (129-216) : « La femelle est plus imparfaite que le mâle par une raison capitale, c'est qu'elle est plus froide<sup>21</sup> ». Alors que la théorie humorale permet de penser une grande variété de corps, elle énonce *in fine* deux sexes opposés, complémentaires et hiérarchisés.

Ces représentations ne disparaissent pas avec l'émergence, dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, du paradigme de l'irritabilité et de la sensibilité<sup>22</sup>. Celui-ci ne considère plus les humeurs corporelles, mais les fibres et les nerfs des individus et retranspose la pensée binaire. Les femmes qui possèderaient des fibres et des nerfs plus sensibles et irritables seraient davantage sujettes à diverses faiblesses et pathologies. Une synthèse s'opère entre les deux systèmes. Le médecin Baptiste Jeannet des Longrois, dans ses *Conseils aux femmes de quarante ans* (1787), un des premiers *best-seller* sur la ménopause, les dépeint en ces termes :

La mollesse de la constitution des femmes, la ténuité de leurs fibres, l'abondance du tissu cellulaire, la mobilité des nerfs, causes de leur sensibilité, forment en elles autant d'obstacles à la régularité des fonctions animales, à la coction des humeurs, au mouvement exact du fluide vital : d'où il résulte que toutes les crises qu'elles subissent sont moins complètes, par conséquent moins efficaces [*on considère à cette époque que la guérison provient de crises qui « expulsent » le mal*]. Aussi leurs maladies, plus nombreuses que celles des hommes, se montrent presque toujours plus rebelles et l'ont droit que pour établir une plus parfaite harmonie, une société plus intime entre les deux sexes, la nature a voulu que l'un ne put se passer des forces physiques et morales de l'autre, en l'assujettissant davantage au besoin de remèdes et de médecins.

Les femmes constituent bien ici une catégorie spécifique et des souffrantes en puissance, par essence pathologisées, rendues dépendantes des médecins et des hommes. Humeurs et nerfs se mêlent pour dire leur infériorité, auxquels s'ajoutent leurs organes génitaux.

#### *Du mâle imparfait aux soubresauts de la matrice : le sexe anatomique*

Depuis l'Antiquité, les traités médicaux distinguent des corporéités féminine et masculine en fonction de la théorie humorale, mais aussi des organes génitaux. On considère toutefois que ceux-ci sont construits sur un même modèle, comme Claude Galien le stipule : « Figurez-vous les parties génitales qui s'offrent les premières à votre imagination, n'importe lesquelles, retournez en dehors celles de la femme, tournez et repliez en dedans celles de l'homme et vous les trouverez toutes semblables les unes aux autres<sup>23</sup> ». Les savants, dans une forme de correspondance inversée (à leur propre corps), résument le sexe féminin à une simple introversion de l'organe masculin. Les parties féminines auraient cette particularité de demeurer internes, par le défaut de chaleur corporelle énoncé par la théorie humorale. Le sexe féminin est ainsi considéré comme imparfait, dans le sens où il est un sexe masculin non développé ou extériorisé, le modèle masculin étant institué comme référence.

Les traités anatomiques du début de l'époque moderne reprennent largement cette idée de sexe inversé, comme en témoignent les planches du médecin et anatomiste André Vésale (1514-1564) représentant un vagin à la manière d'un pénis (1543) (Fig 1). Ces usages ont l'intérêt de renforcer l'idée d'une complémentarité des organes sexuels, l'un pénétrant, l'autre

<sup>20</sup>. E. Dorlin, *op. cit.*, p. 23-24.

<sup>21</sup>. Claude Galien, *De l'utilité des parties du corps humain*, Œuvres II, p. 99-100.

<sup>22</sup>. Georges Vigarello et Roy Porter, « Corps, santé, maladie », *op. cit.*, chapitre 7, p. 362-364.

<sup>23</sup>. C. Galien, *op. cit.*, p. 100.

étant pénétré, et de naturaliser l'hétérosexualité. Encore prégnante au 18<sup>e</sup> siècle, cette manière de voir recule face à la multiplication des recherches sur l'anatomie féminine, liées au déploiement des pratiques de dissection<sup>24</sup>, mais aussi de la gynécologie et de l'obstétrique, qui décrivent de plus en plus deux sexes fondamentalement distincts, dans leur nature et leurs effets<sup>25</sup>.

En dehors de l'apparence des organes génitaux, leur fonction est effectivement déterminante : les sciences médicales de l'époque moderne s'attachent à percer les mystères de la génération, en attribuant aux femmes ou aux hommes la part belle dans ce processus<sup>26</sup>. La matrice, ou utérus, retient tout particulièrement l'attention et constitue un élément de distinction crucial entre les sexes. De nombreux pouvoirs lui sont attribués, outre celui de porter la vie, et elle est souvent décrite en des termes négatifs : elle serait une sorte d'entité animale incontrôlable malmenant le corps des femmes, sans que le pénis ou les testicules soient affublés des mêmes effets. Dans les discours scientifiques, la matrice devient ainsi un marqueur fondamental du féminin et de son infériorisation, mais aux sexes anatomique et physiologique s'ajoute le sexe osseux.

### *La femme-bassin ou le sexe osseux*

Dans son *Système philosophique et moral de la femme* (1775), le médecin Pierre Roussel (1742-1802) indique bien que « l'essence du sexe ne se borne pas à un seul organe mais s'étend à toutes les parties ; la femme n'est pas femme par un seul endroit, mais par toutes les faces par lesquelles elle peut être envisagée<sup>27</sup> ». Pour fonder la distinction totale de deux natures, le féminin ne se limite pas au dosage des humeurs, aux dispositions nerveuses et aux organes génitaux, mais comprend également une anatomie du squelette différenciée. A partir des années 1750, le « sexe osseux » devient une des préoccupations de l'ostéologie et au squelette indifférencié d'André Vésale dans la *Fabrica* (1543), se substitue une nouvelle lecture sexuée du squelette humain.

Déjà dans les années 1730, William Cheselden compare les squelettes féminins et masculins dans les planches 33 et 34 de l'*Osteographia*. La tête de la femme y est plus petite, tandis que son bassin est plus large que celui de l'homme<sup>28</sup>. En 1759, l'anatomiste (amatrice, bien sûr) Marie-Geneviève Thiroux d'Arconville (1720-1805) traduit l'*Osteology* de l'Anglais Alexander Monro (1726) en y ajoutant de nombreuses images, dont le croquis d'un squelette féminin (Fig 2) et d'un squelette masculin (Fig 3) reprennant les caractéristiques soulignées par Cheselden. L'historienne Londa Schiebinger en conclut que le squelette humain est devenu dissemblable<sup>29</sup>. La paléoanthropologue Evelyne Peyre, dans son étude de ces deux gravures<sup>30</sup>, précise que la femme est représentée de face, dans une posture statique et

<sup>24</sup>. Sur les dissections féminines de la Renaissance italienne, voir Katherine Park, *Secrets de femmes. Le genre, la génération et les origines de la dissection humaine*, Fabula, Les presses du réel, Paris, 2006.

<sup>25</sup>. Sur le débat entre le *one sex model* et le *two sex model*, soit une différenciation nette des organes génitaux, autour des travaux de Thomas Laqueur, voir la note 13.

<sup>26</sup>. Paul Mazliak, *La biologie au siècle des Lumières*, Paris, Vuibert/Adapt, 2016 ; Jacques Roger, *Les sciences de la vie dans la pensée française du XVIII<sup>e</sup> siècle : la génération des animaux, de Descartes à l'Encyclopédie*. Paris, A. Michel, 1993.

<sup>27</sup>. Pierre Roussel, *Système philosophique et moral de la femme*, Paris, Chez Crapart, Edition de 1805, p. 1.

<sup>28</sup>. Nina Rattner Gelbart, « Splendeur et squelettes : la « traduction » anatomique de Mme Thiroux d'Arconville », dans Patrice Bret et Brigitte Van Tiggelen (dir.), *Madame d'Arconville. Une femme de lettres et de sciences au siècle des Lumières*, Paris, Hermann, 2011, p. 65.

<sup>29</sup>. Londa Schiebinger, « Skeletons in the Closet : the First Illustrations of the Female Skeleton in Eighteenth-Century Anatomy », dans C. Gallagher et T. Laqueur (dir.), *The Making of the Modern Body : Sexuality and Society in the Nineteenth Century*, Berkeley, University of California Press, 1987, p. 42-82.

<sup>30</sup>. Evelyne Peyre, « Le squelette a-t-il un sexe ? », *Mon corps a-t-il un sexe ? Sur le genre, dialogues entre biologies et sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2015, p. 105-119.

passive, tandis que son corps est comme rigidifié par une colonne vertébrale rectiligne. L'homme est quant à lui représenté dans une posture plus vigoureuse, et de trois quarts, lui octroyant un certain dynamisme. Au mouvement de son corps répond un regard porté vers le lointain. Outre ces différences de postures, « la femme est plus petite que l'homme, son cerveau moins volumineux » et son « front divisé verticalement par une suture, trait rare chez l'adulte mais constant chez le trait jeune enfant, suggère une maturation féminine inachevée<sup>31</sup> ». Les hanches et donc le bassin paraissent aussi plus larges : une « illusion visuelle<sup>32</sup> » due à la cage thoracique étriquée de la femme opère.

Cette composition anatomique renvoie à l'idée d'une différence réelle qui postule que les dispositions osseuses diraient quelque chose des rôles sociaux, comme le stipule le naturaliste Julien-Joseph Virey (1775-1848) dans son *Histoire naturelle du genre humain* (1801) citée par Evelyne Peyre : « L'homme est destiné par la nature à l'usage de sa pensée, à se servir de la raison et du génie pour soutenir la famille dont il doit être le chef ; la femme, à qui le dépôt de la génération devait être confié, avait besoin d'un bassin spacieux qui se prêtât à la dilatation de l'utérus pendant la grossesse, et au passage du fœtus dans l'accouchement<sup>33</sup> ». Ces propos publiés dans les années 1820, alors que s'achèvent les Lumières, traduisent bien les incidences d'un discours médical qui déconstruit moins les corps qu'il ne les regarde avec les lunettes – ou œillères – des représentations dominantes. Considérer les organes génitaux, le dosage des humeurs corporelles ou encore le squelette revient, pour ces savants, à produire une vision hétéronormée des corps et aptitudes des individu-es, à opérer une distribution sexuée des rôles sociaux et participer ainsi à la naturalisation du patriarcat.

#### COMPLEMENTARITES : LES SCIENCES ET LA DISTRIBUTION HETERONORMEE DES ROLES SOCIAUX

En naturalisant la pensée de la différence au cœur des rhétoriques patriarcales, les sciences médicales font de la binarité et de son corolaire, la complémentarité, une évidence. Or celles-ci sont au cœur du système hétéronormatif qui conçoit les individu-es en deux groupes homogènes, distincts et inégaux ayant vocation à se compléter et à s'accoupler. Les savoirs produits agissent-ils comme une simple explicitation ou bien comme une justification du système patriarcal ? Le degré d'intentionnalité des scientifiques demeure difficile à évaluer, car ils sont à la fois limités dans leurs analyses par les préjugés sexistes de la société dans laquelle ils évoluent (mais aussi assez sourds aux contre-discours qui, quoique minoritaires, sont présents) et « juges et partis » dans le sens où ils produisent des savoirs qui renforcent leur propre pouvoir social (en tant qu'hommes supérieurs aux objets « femmes » qu'ils étudient). Le fait est qu'ils inscrivent à même les chairs une division sociale du travail très explicite : aux hommes le travail intellectuel, aux femmes le travail reproductif.

#### *Inaptes par nature : l'exclusion des femmes du champ de l'intellect*

##### *Raison versus Sensibilité*

Les Lumières sont connues pour porter au pinacle la raison, et avec elle diverses méthodes cognitives et expérimentales qui feraient la spécificité de l'humanité, tant elle sert à se dissocier des autres animaux. Une humanité blanche toutefois, car les capacités intellectuelles des « sauvages » et esclaves sont clairement jugées inférieures, mais aussi

<sup>31</sup>. *Ibidem*, p. 109.

<sup>32</sup>. *Ibidem*.

<sup>33</sup>. Julien-Joseph Virey, *Histoire naturelle du genre humain*, Edition 1834, Bruxelles, Chez Louis Hauman, vol. 4, p. 140. Cité par Evelyne Peyre, « Le squelette a-t-il un sexe ? », *op. cit.*, p. 110.

virile. Aussi est-il courant d'affirmer l'infériorité intellectuelle des femmes, répétée jusque dans les ouvrages les plus progressistes, comme l'*Encyclopédie*. L'homme y est défini ainsi par Denis Diderot (1713-1784) :

C'est un être sentant, réfléchissant, pensant, qui se promène librement sur la surface de la terre, qui paroît être à la tête de tous les autres animaux sur lesquels il domine, qui vit en société, qui a inventé des sciences & des arts, qui a une bonté & une méchanceté qui lui est propre, qui s'est donné des maîtres, qui s'est fait des lois, &c<sup>34</sup>.

Aux femmes est dédié un article supplémentaire de « Droit naturel », composé par le médecin Louis de Jaucourt (1704-1780), qui constitue un exemple parmi d'autres de la prégnance de l'hétéronormativité :

Femelle de l'homme, considérée en tant qu'elle lui est unie par les liens du mariage. L'Être suprême ayant jugé qu'il n'étoit pas bon que l'homme fût seul, lui a inspiré le désir de se joindre en société très étroite avec une compagne. [...] Cette société a pour but principal la procréation et la conservation des enfans qui naîtrons. Quoique le mari et la femme aient au fond les mêmes intérêts dans leur société, il est pourtant essentiel que l'autorité du gouvernement appartienne à l'un ou à l'autre : or le droit positif des nations policées, les lois et les coutumes de l'Europe donnent cette autorité unanimement et définitivement au mâle, comme à celui qui étant doué d'une plus grande force d'esprit et de corps, contribue davantage au bien commun, en sorte que la femme doit nécessairement être subordonnée à son mari et obéir à ses ordres dans toutes les affaires domestiques<sup>35</sup>.

En dépit des arguments élaborés tout au long de la Querelle des femmes<sup>36</sup>, cette somme des Lumières dit sans justification, dans une évidence crue, les moindres facultés intellectuelles féminines, ainsi que leur nécessaire subordination.

Qu'opposer à la raison virile ? La sensibilité féminine ! Une rhétorique bien connue qui comprend un champ sémantique large allant de l'imagination vive à la plus effrayante folie. Quand masculin et féminin s'opposent c'est la rationalité contre l'émotion, dans une sempiternelle réactivation d'une pensée binaire de la différence. Le dramaturge Joseph de Corsembleu (1723-1761), dans l'article « Femme. Morale » de l'*Encyclopédie* le dit clairement :

Distingués par des inégalités, les deux sexes ont des avantages presque égaux. La nature a mis d'un côté la force & la majesté, le courage & la raison ; de l'autre, les grâces & la beauté, la finesse et le sentiment. [...] ce qui est agrément dans un sexe est défaut ou difformité dans l'autre. Les différences de la nature doivent en mettre dans l'éducation<sup>37</sup>.

L'éducation, credo des Lumières postulant une perfectibilité humaine, concerne les femmes bien différemment, car Joseph de Corsembleu poursuit en précisant que la « délicatesse d'organes rend l'imagination des femmes plus vive » et donc « leur esprit moins capable d'attention<sup>38</sup> ». Leur infériorité intellectuelle est bien naturelle en ce qu'elle vient de

<sup>34</sup>. Denis Diderot, article « Homme », *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, site de l'ARTFL Encyclopédie Project, <http://encyclopedia.uchicago.edu/>.

<sup>35</sup>. Louis de Jaucourt, article « Femme. Droit naturel », *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, site de l'ARTFL Encyclopédie Project, <http://encyclopedia.uchicago.edu/>.

<sup>36</sup>. Eliane Viennot, *Revisiter la Querelle des femmes. Discours sur l'égalité/l'inégalité des femmes et des hommes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 2012.

<sup>37</sup>. Joseph de Corsembleu Desmahis, article « Femme. Morale », *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, site de l'ARTFL Encyclopédie Project, <http://encyclopedia.uchicago.edu/>.

<sup>38</sup>. Joseph de Corsembleu Desmahis, *Les œuvres de M. Desmahis*, Edition complète, Paris, Chez Humblot, tome 1, p. 239.

leur corps (et non d'un défaut d'éducation) et ne peut donc être véritablement combattue. Reste à investiguer ces différences de « nature » influant sur l'intelligence des femmes, à une époque où le corps et l'esprit sont pensés en étroite correspondance.

*Du corps à l'esprit : récit physiologique d'une infériorité intellectuelle*

Les discours scientifiques postulent habituellement, comme le médecin Pierre Roussel dans son *Système physique et moral de la femme* (1775), que « l'homme et la femme aux premières années de leur vie, ne paraissent point au premier aspect, différer l'un de l'autre : ils ont à peu près le même air, la même délicatesse d'organe, la même allure, le même son de voix<sup>39</sup> ». Des différences apparaissent à la puberté, moment crucial d'expression de l'hétéronormativité, puisqu'elle ferait advenir des caractéristiques et aptitudes sociales différenciées sous l'impulsion d'un sexe impérieux ne demandant qu'à éclore :

Sa voix [*celle de l'homme*] devenue plus grave et plus forte, annonce en lui un surcroît de vigueur nécessaire au rôle qu'il va jouer ; la timidité de l'enfance a fait place à un instinct à braver les périls ; il ne craint rien, parce qu'un sang bouillant qui s'agite dans ses vaisseaux, et qui cherche à franchir les digues qui le retiennent, lui fait croire qu'il peut beaucoup. [...] tout retrace en lui l'image de la force, et porte l'empreinte du sexe qui doit asservir et protéger l'autre<sup>40</sup>.

Chez les femmes, la puberté serait moins aboutie, car elles ne bénéficient pas de ce développement, c'est-à-dire du plein épanouissement masculin : « La femme, en avançant vers la puberté semble s'éloigner moins que l'homme de sa condition primitive. Délicate et tendre, elle conserve toujours quelque chose du tempérament propre aux enfants. La texture de ses organes ne perd pas tout de sa mollesse originelle<sup>41</sup>. » Mêlant médecine des tempéraments (liée aux humeurs) et paradigme nerveux, le médecin dépeint une femme éternelle mineure, justifiant son passage de l'autorité du père à celui de l'époux.

Ces arguments, bien présents encore au 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle, sont convoqués dans la Révolution française pour ne faire des femmes que des épouses de citoyens. A quoi bon leur octroyer des droits politiques ? Et en dépit de leur forte implication dans les mouvements révolutionnaires, l'importance du *pater familias* est réaffirmée, en particulier par le *Code civil* de 1804 associant pleinement les femmes à des enfants à protéger<sup>42</sup>. A protéger d'elles-mêmes en particulier, comme le suggère Pierre Roussel qui considère qu'eut égard à leur fragilité, elles doivent être éloignées des travaux de l'esprit :

Il n'est pas douteux que cette faiblesse que nous avons dit caractériser les organes de la femme, ne lui interdise les efforts de cette contention d'esprit qui est nécessaire à l'étude des sciences abstraites, même pour s'y égarer. [...] son imagination, trop mobile, la rend peu propre aux arts qui dépendent de cette faculté de l'âme. Mais c'est de cette faiblesse que naissent ces sentiments doux et affectueux qui constituent le principal caractère de la femme<sup>43</sup>.

Le médecin achève ici magistralement sa démonstration de la complémentarité des catégories sexuées et de la distribution des rôles sociaux qu'elle opère : douceur et affection

<sup>39</sup>. Pierre Roussel, *Système philosophique et moral de la femme*, Paris, Chez Crapart, Edition de 1805, p. 2-3.

<sup>40</sup>. *Ibidem*, p. 3.

<sup>41</sup>. *Ibidem*.

<sup>42</sup>. Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution Française*, Librairie Académique Perrin, Paris, 2004 ; Jean-Clément Martin, *La Révolte brisée, Femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Armand Colin, 2008.

<sup>43</sup>. Pierre Roussel, *Système philosophique et moral*, *op.cit.*, p. 3.

mènent les femmes à se concentrer sur leurs aptitudes premières, celle de l'enfantement. Il poursuit ainsi :

Les parties molles qui entrent dans la constitution de la femme, vaisseaux, nerfs, fibres charnues, tendineuses, ligamenteuses et le tissu cellulaire qui leur sert de lien commun, sont aussi marquées par des différences qui laissent entrevoir les fonctions auxquelles la femme est appelée, et l'état passif auquel la nature la destine<sup>44</sup>.

### *Une matrice dans la tête ? De l'obstétrique à l'ostéologie*

Avant de revenir au lien entre femmes et reproduction, il faut préciser que les discours médicaux peuvent soit postuler une fragilité générale (comme c'est le cas plus haut), soit incriminer plus spécifiquement une partie du corps des femmes pour les exclure du champ de l'entendement. Au-delà du sexe physiologique, qu'il soit humoral ou nerveux, le sexe anatomique peut être convoqué tant la matrice est perçue comme centrale dans l'économie physico-psychique des femmes. Organe inquiétant et mystérieux s'il en est, elle passe pour être responsable de nombreux égarements, dont les vapeurs ou les affections hystériques<sup>45</sup>. La matrice pourrait migrer dans le corps et occasionner ces dérangements, soignés notamment par des fumigations entre les cuisses susceptibles d'attirer la « bête » et de la replacer dans son assiette normale.

Denis Diderot lui-même relaye les représentations sur l'hypersensibilité de la matrice et ses effets dans *Sur les femmes* (1772) :

La femme porte au dedans d'elle-même un organe susceptible de spasmes terribles, disposant d'elle, et suscitant dans son imagination des fantômes de toute espèce. [...] C'est de l'organe propre à son sexe que partent toutes ses idées extraordinaires. [...] Sa tête parle encore le langage de ses sens lorsqu'ils sont muets. Rien de plus contigu que l'extase, la vision, la prophétie, la révélation, la poésie fougueuse et l'hystérisme<sup>46</sup>.

De l'utérus indomptable aux pathologies mentales, il n'y a qu'un pas. Et on verra que ces représentations ouvrent la voie à des thérapeutiques hétéronormées.

D'autres expliquent l'infériorité féminine en la localisant davantage vers le haut du corps, dans le crâne plus précisément, alors qu'à la fin des Lumières le squelette féminin constitue une version inachevée du squelette masculin. Les planches de l'écossais John Barclay (1829) dans *The Anatomy* (Fig 4 et Fig 5), reprenant celles de Thiroux d'Arconville, ont été commentées par Evelyne Peyre. L'homme y est associé à la nature domptée, à la civilisation et au cheval domestiqué, « emblème de pouvoir et de force<sup>47</sup> ». A la femme revient la forêt vierge et l'autruche, animal sauvage associé à « la stupidité et à ses œufs ; sa figuration de profil fait ressortir sa petitesse de tête et son ampleur de bassin<sup>48</sup> ». C'est bien une idiote « pondeuse<sup>49</sup> » qui est représentée. L'iconographie anatomique, comme dispositif discursif, normatif et savant, vient donc démontrer l'évidence d'une infériorité intellectuelle féminine inscrite à même son squelette, avant que la craniologie du 19<sup>e</sup> siècle ne légitime la position subalterne des femmes, mais aussi des personnes racisées, et plus généralement des autres espèces animales<sup>50</sup>. Tout en marginalisant les femmes du champ de la cognition et des

<sup>44</sup>. *Ibidem*.

<sup>45</sup>. Sabine Arnaud, *L'invention de l'hystérie au temps des Lumières (1670-1820)*, Paris, EHESS, 2014.

<sup>46</sup>. Denis Diderot, *Sur les femmes*, dans *Œuvres complètes de Diderot*, établies par J. Assézat et M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877, tome 2, p. 255.

<sup>47</sup>. Evelyne Peyre, « Le squelette a-t-il un sexe ? », *op. cit.*, p. 110.

<sup>48</sup>. *Ibidem*.

<sup>49</sup>. *Ibidem*.

<sup>50</sup>. Flo Morin, « Animal », *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 59. L'articulation du sexisme, du racisme, du spécisme et de l'agisme sert la catégorisation et de la hiérarchisation du vivant.

rôles socio-politiques associés, les discours scientifiques les assignent donc à d'autres tâches, essentiellement liées à la production d'enfants, qui seraient là aussi dictées par leur corporéité spécifique.

### ***Le fonctionnalisme médical ou la restriction des femmes au champ de la reproduction***

#### *Toutes en leur matrice : sexe et reproduction*

Le fonctionnalisme médical, soit la propension à dépeindre les différents éléments corporels à travers leurs finalités supposées et usages spécifiques, oriente largement la manière dont la sexualité et les corps féminins sont décrits dans la tradition scientifique occidentale.

La définition morale et religieuse de la sexualité légitime est reprise à l'unisson par les médecins et naturalistes qui la pensent comme l'accouplement d'un homme et d'une femme, réalisé dans le cadre du mariage et avec pour finalité la reproduction<sup>51</sup>. Plus concrètement, cette copulation signifie la pénétration d'un vagin par un phallus, dans ce jeu de complémentarité fondé sur une opposition de nature et de forme, aussi symbolique que physique. Le sexe masculin a ainsi pour fonction « naturelle » de rentrer dans le sexe féminin (et nulle part ailleurs) pour féconder la femme, puisque l'emboîtement des parties génitales a lui-même pour fonction « naturelle » l'engendrement. J'insiste sur le naturel, car les discours scientifiques renvoient aux représentations philosophico-religieuses faisant de la reproduction un impensé : il serait naturel à l'espèce humaine de se reproduire et donc immoral parce que contre-nature de chercher à réguler les naissances. Par ce jeu de fonctionnalités emboîtées, les discours scientifiques des Lumières naturalisent donc la vision chrétienne de la sexualité légitime, essentiellement hétérosexuelle et reproductive.

Pour ce qui est des femmes, outre leur sexe, l'ensemble de leur corps semble répondre à une fonction génésique. Evelyne Berriot-Salvadore, dans *Un corps, un destin. La femme dans la médecine de la Renaissance* (1993) démontre à quel point les corporéités féminines sont effectivement réduites à une fonctionnalité reproductive<sup>52</sup>. Dans la théorie humorale, si les femmes sont plus froides, ce qui empêche une bonne coction des humeurs, cela génère aussi un excès sanguin permettant de nourrir le fœtus. Du côté du sexe osseux, la perforation du sternum ou xiphœide, qui n'est pourtant repérable que chez certaines, forme un passage pour les vaisseaux mammaires transportant le sang nourricier de la matrice vers les seins où il est transformé en lait. Leur bassin, décrit comme plus large, dicte un usage reproductif. On retrouve pleinement ici la femme-autruche !

Or, la prédétermination du corps féminin comme corps maternel n'a pas d'équivalence dans les descriptions anatomiques masculines modernes. Par exemple, en considérant le rôle joué par les hommes dans la génération, les médecins auraient pu expliquer leur chaleur corporelle par les contingences de la préparation du fluide séminal, ou leur capacité musculaire « naturelle » par la nécessité d'un accouplement tonique ! Il n'en est rien et il ne semble donc pas exister de corps paternel, jusqu'à nos jours. Le fonctionnalisme prévaut donc surtout pour les femmes et malgré ses limites (à quoi « servent » les tétons des hommes puisqu'ils n'allaitent pas ?) sert à faire du corps maternel le lieu exclusif de la reproduction. En reprenant l'idéologie patriarcale et hétéronormée en vigueur, les scientifiques interprètent les capacités procréatives des femmes comme des injonctions à la reproduction, tandis qu'ils

<sup>51</sup>. Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, *Histoire de la sexualité à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 25-28, p. 79-106.

<sup>52</sup>. Voir également à ce sujet : Rolande Graves, *Born to Procreate. Women and Childbirth in France from the Middle Ages to the Eighteenth Century*, New York, P. Lang, 2001.

laissent les hommes évoluer dans une « non-détermination biologique<sup>53</sup> », quand bien même ils possèdent un pénis permettant de se reproduire. Pour les femmes, certaines pratiques corporelles sont alors érigées en besoin physiologique : la sexualité hétérosexuelle et l'engendrement deviennent des prérequis à la régulation de leur santé mentale et physique.

#### *Naturalisation de l'hétérosexualité et injonction reproductive*

La vie conjugale intéresse beaucoup les médecins des Lumières qui l'abordent avec d'autant plus de zèle que les enjeux démographiques soucient les autorités publiques. Ils la valorisent en prêchant qu'une activité sexuelle modérée garantit au couple une bonne santé, car la continence sexuelle passe pour générer diverses pathologies. Le lien entre la sexualité légitime et la santé est rappelé par le naturaliste George Leclerc de Buffon (1707-1788) dans son *Histoire naturelle* :

L'état naturel des hommes après la puberté est celui du mariage. [...] Le mariage, tel qu'il est établi chez nous et chez les autres peuples raisonnables et religieux, est donc l'état qui convient à l'homme, et dans lequel il doit faire usage des nouvelles facultés qu'il a acquises par la puberté, qui lui deviendraient à charge, et même quelquefois funestes, s'il s'obstinait à garder le célibat. Le trop long séjour de la liqueur séminale dans ses réservoirs peut causer des maladies dans l'un et l'autre sexe<sup>54</sup>.

Les relations sexuelles ont donc bien une valeur thérapeutique ou préventive par leurs effets bénéfiques sur les corps. Une sexualité maîtrisée, strictement hétérosexuelle et reproductive, est recommandée pour évacuer les humeurs superflues et relâcher le système nerveux. Si les hommes s'en trouvent en meilleure santé, les femmes auraient davantage besoin d'une sexualité régulée : les « plaisirs du mariage » leur procurent « de la santé, des couleurs, de l'embonpoint, un visage fleuri, animé ; il y en a même qui naturellement laides, sont devenues après le mariage extrêmement jolies », écrit le médecin Nicolas Menuret de Chambaud (1739-1815)<sup>55</sup>.

Le fonctionnalisme médical poussé à son terme mène effectivement les savants à décrire des femmes dépendantes de l'usage de leur sexe. Il ne s'agit toutefois pas de valoriser l'entretien d'une sexualité autonome, ou la recherche d'un quelconque plaisir, mais d'insister sur le fait qu'elles peuvent rééquilibrer leurs fragilités et faiblesses par le biais d'un accouplement avec les principes virils. Car, pour Julien-Joseph Virey, dans *De la femme sous ses rapports physiologique, moral et littéraire* (1834), « il est certain que le sperme masculin imprègne l'organisme de la femme, qu'il avive toutes ses fonctions et les réchauffe, qu'elle s'en porte mieux<sup>56</sup> ». L'incomplétude féminine bénéficierait ainsi des principes parfaits de la virilité et, partant, de l'hétérosexualité.

Selon Buffon, c'est la puberté qui ouvre la voie au mariage et à la procréation par la production des « liquides séminaux » féminin et masculin et contraint chacun-e à en faire usage. Il n'y a alors qu'un pas à franchir pour soutenir qu'outre la sexualité, la grossesse constitue un besoin physiologique. Les théories médicales estiment, en effet, que la procréation, en tant que processus « naturel », est nécessaire. Répondant aux fonctionnalités du corps des femmes, elle est de moins en moins rapprochée d'un état pathologique et devient

<sup>53</sup>. Ilana Lowy et Delphine Gardey (dir.), *L'Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éd. des Archives contemporaines, 2000, p. 11-13.

<sup>54</sup>. Georges Buffon, *Histoire naturelle*, section « De l'homme. De la puberté », Paris, Chez Pillot, 1838, tome 2, p. 535-536.

<sup>55</sup>. Nicolas Menuret de Chambaud, article « Mariage. Médecine », dans *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, site de l'ARTFL Encyclopédie Project, <http://encyclopedie.uchicago.edu/>.

<sup>56</sup>. Julien-Joseph Virey, *De la femme sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, p. 85, cité par Yvonne Knibiehler, « Le discours sur la femme : constantes et ruptures », *Romantisme*, 1976, n°13-14, p. 43.

même propice à la régulation de leur santé. Les sciences médicales élaborent ainsi une véritable injonction naturelle à procréer<sup>57</sup>. Au-delà des bienfaits du coït, le médecin Baptiste Jeannet des Longrois souligne alors ceux de la grossesse et en particulier des premières couches, qui assouplissent la matrice et préservent les jeunes personnes de nombreux maux<sup>58</sup>. Si certains médecins détaillent les pathologies liées à la gravidité<sup>59</sup>, Nicolas Ménuret de Chambaud les juge passagères et rarement nuisibles, avant de conclure :

On peut même avancer que la grossesse est plutôt avantageuse : les femmes qui paroissent les plus foibles, languissantes, malades, sont celles souvent qui s'en trouvent mieux ; ces langueurs, ces indispositions se dissipent. On voit assez fréquemment des femmes qui sont presque toujours malades, hors le tems de leur grossesse ; dès qu'elles sont enceintes, elles reprennent la santé [...] ce qui paroît vérifier l'axiome reçu chez le peuple que la grossesse purge, et que l'enfant attire les mauvaises humeurs. D'un autre côté, les femmes stériles sont toujours valétudinaires, leur vie n'est qu'un tems d'indispositions<sup>60</sup>.

Entre sexualité régulatrice et grossesse thérapeutique, les femmes semblent contraintes par leur corps à user de leurs facultés reproductrices. L'idée d'une vocation naturelle à enfanter est d'ailleurs reprise par les philosophes des Lumières, louvoyant entre les principes scientifiques et religieux pour asseoir cette pensée.

#### *Coït hétérosexuel et régulation de la santé mentale des femmes*

Les incidences de la continence et de l'absence de grossesse ne se limitent toutefois pas à un dérèglement physique, puisque corps et esprit sont intimement liés. Le psychisme intéresse grandement les scientifiques de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, alors qu'émergent les travaux préfigurant la psychiatrie du siècle suivant<sup>61</sup>. Les hystériques, les nymphomanes, mais aussi ces « folles de maternité » étudiées par Francesca Arena<sup>62</sup>, défient alors la morale sexuelle et les normes reproductives.

Dans les représentations médicales, si la puberté ouvre bien la voie à la sexualité procréative et contraint chacun·e à en faire usage, les conséquences de l'abstinence féminine sont spécifiques et particulièrement spectaculaires. Buffon poursuit sa démonstration en stipulant : « Le trop long séjour de la liqueur séminale dans ses réservoirs peut causer des maladies dans l'un et l'autre sexe [...]. L'effet extrême de cette irritation dans les femmes est la fureur utérine<sup>63</sup>. » À la fois déconcertante et fascinante, cette « pathologie » est énoncée par le médecin Thomassin de Bienville dans *La Nymphomanie ou Traité de la fureur utérine* (1771). Il y met en scène Julie, jeune femme de bonne famille, sombrant dans la nymphomanie et la masturbation après avoir succombé à la lecture obsessionnelle de fictions romanesques.

<sup>57</sup>. Priscille Touraille, « Du désir de procréer : des cultures plus naturalistes que la nature ? », *Nouvelles questions féministes*, vol. XXX, n° 1, 2012, *La Production d'enfants*, p. 52-63.

<sup>58</sup>. Baptiste Jeannet des Longrois, *Conseils aux femmes de quarante ans*, Paris, 1787, p. 53.

<sup>59</sup>. Emmanuelle Berthiaud, *Attendre un enfant. Vécu et représentation de la grossesse aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat d'histoire, université de Picardie, 2011, p. 401-410.

<sup>60</sup>. Nicolas Ménuret de Chambaud, *op. cit.*

<sup>61</sup>. Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique. Folie et déraison*, Gallimard, Paris, 1972 ; Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIX<sup>e</sup> siècle à la Grande Guerre*. Paris, La Découverte, 2003 ; Yannick Ripa, *La ronde des folles. Femme, folie et enfermement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1986.

<sup>62</sup>. Francesca Arena, « La maternité : entre santé et pathologie. L'histoire des délires puerpéraux à l'époque moderne et contemporaine », *Histoire, médecine et santé*, 3, 2013, p. 101-113 ; Francesca Arena, « La folie des mères. Théories et pratiques autour du diagnostic de la folie puerpérale, 17<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles, France-Italie », *Rives méditerranéennes*, n°30, 2008, p. 143-154.

<sup>63</sup>. Georges Buffon, *Histoire naturelle*, section « De l'homme. De la puberté », p. 106-107.

On retrouve ici la victime idéale : une femme vierge, jeune qui plus est, malmenée par la force impérieuse de sa puberté. Les filles « privées du mariage » ont une « matrice qui appète avec avidité la semence de l'homme ». Elles risquent de tomber dans un « délire chlorétique, [...] deviennent foibles, languissantes, mélancoliques », écrit le médecin Nicolas Ménuret de Chambaud dans l'article « Mariage. Médecine » de l'*Encyclopédie*<sup>64</sup>. Leur continence génère une abondance de fluides qui nuit à leurs organes et à leur esprit, si bien que leur raison en est altérée :

L'appétit vénérien parvenu à ce degré de violence demande d'être satisfait ; il les jette dans ce délire furieux connu sous le nom de fureur utérine. Dès lors emportées hors d'elles-mêmes, elles perdent de vue toutes les lois de la pudeur, de la bienséance, cherchent par toutes sortes de moyens à assouvir la violence de leur passion ; elles ne rougissent point d'attaquer les hommes, de les attirer par les postures les plus indécentes et les invitations les plus lascives<sup>65</sup>.

Autrement dit, l'absence de pratiques hétérosexuelles (par essence reproductives) mène les femmes continentales à la déraison : leur corps et leur psychisme ne peuvent se réguler en dehors de cette sexualité et d'une maternité purgatrice.

En définitive, la nymphomanie est l'expression d'un désir féminin qui choque profondément les mœurs de ce siècle, tandis que le satyriasis, son pendant masculin, est bien moins présent dans les traités médicaux, y compris au 19<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. Les femmes impudiques et immorales sont des folles dont le désir « démesuré » ébranle l'idée de leur passivité sexuelle<sup>67</sup>. Il est donc pathologisé afin d'être mieux contrôlé<sup>68</sup>. Les médecins reconnaissent généralement que les conséquences de la nymphomanie sont plus importantes que celles du satyriasis ; la réprobation morale des actes féminins est surtout plus forte. L'expression du désir vénérien renvoie à un privilège masculin d'une part, et à une stigmatisation de femmes déviantes d'autre part – femmes blanches démentes (souvent appauvries) ou femmes racisées hypersexualisées – qui sortent du strict cadre reproductif.

La médicalisation de la sexualité s'accompagne donc de l'énonciation d'une gymnastique sexuelle légitime articulée à une dénonciation de comportements jugés déviantes (parce que non hétérosexuels et/ou non reproductifs). La matrice, organe reproductif féminin, fait l'objet de multiples études pour son incidence sur la santé physique, mais aussi mentale des femmes, car elle les menace bien de fureur utérine, mais aussi d'hystérie. Un parallèle peut d'ailleurs être fait entre le traitement des hystériques et celui des nymphomanes en devenir : le mariage constitue la meilleure solution (voir l'article « Mariage. Médecine » de Ménuret de Chambaud). Rappelons que les médecins du 19<sup>e</sup> siècle, parmi lesquels Jean-Martin Charcot (1825-1893), recourent à divers attouchements ou pénétrations vaginales – à l'aide de dispositifs médicaux symbolisant on ne peut mieux un phallus conjugal – pour « soigner » les crises des hystériques<sup>69</sup>, une pratique que la légitimation médicale empêchait de qualifier d' « outrage à la pudeur ».

<sup>64</sup>. Nicolas Ménuret de Chambaud, *op. cit.*

<sup>65</sup>. *Ibidem.*

<sup>66</sup>. Sylvie Chaperon, *La Médecine du sexe et les femmes. Anthologie des perversions féminines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Musardine, 2008, p. 62.

<sup>67</sup>. Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1994, t. I, p. 53.

<sup>68</sup>. Catherine de Vulpillères, « La nymphomanie des Lumières : regards des médecins et des pornographes sur le désir féminin », in Michel DELON et Jean-Claude ABRAMOVICI (dir.), *Le Corps des Lumières, de la médecine au roman*, Nanterre, Centre des sciences de la littérature/Université Paris X (Littérales, 20), 1997, p. 143-176.

<sup>69</sup>. Rachel P. Maines, *Technologies de l'orgasme. Le vibromasseur, l'« hystérie » et la satisfaction sexuelle des femmes*, Paris, Payot et Rivages, 2009 ; Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIX<sup>e</sup> siècle à la Grande Guerre*. Paris, La Découverte, 2003.

L'idée est simple, les femmes non pénétrées et non mères sont des folles potentielles, et leur régulation par la sexualité/par l'organe sexuel est cruciale<sup>70</sup>. C'est que, pour reprendre le médecin Baptiste Jeannet des Longrois, les « commotions douces qui se propagent jusqu'à la matrice et l'activité spiritueuse de la semence du mâle atténuée, subtilise le sang et électrise les organes sexuels des femmes<sup>71</sup> ». Il s'agit bien ici de faire du coït une thérapeutique par les effets d'un sperme salvateur, connu pour ses effets bénéfiques sur les femmes épileptiques, cachectiques, ou dont le cycle menstruel est troublé. En cela, les conceptions médicales modernes réaffirment pleinement le primat de l'hétérosexualité, auréolée de bienfaits tout « naturels », et la dépendance des femmes au masculin.

\*\*\*

Au croisement de l'histoire de la médecine et du genre, les traités médicaux, les ouvrages de vulgarisation comme les gravures anatomiques révèlent que les savoirs scientifiques relatifs au corps et à l'entendement humains façonnés par les savants des Lumières constituent davantage une reconduction de préjugés et de rapports de pouvoir inhérents au patriarcat qu'un véritable renouvellement épistémologique concernant le sexe et la sexualité. Je préfère le terme de reconduction à celui de fabrication, car les sciences modernes ne sont pas à l'origine de cette domination pluriséculaire. Les considérer comme strictement passives, au sens de naïves et totalement aveugles aux enjeux de pouvoir en présence, constituerait toutefois une erreur interprétative.

Les sciences qui s'institutionnalisent clairement à cette époque, via une politique monarchique très active (création d'académies, financements de recherches et d'explorations, mécénats et pensions) notamment en France, sont davantage à considérer comme un dispositif de perpétuation et de consolidation du patriarcat. Aussi ancien soit-il, celui-ci ne peut perdurer sans un renouvellement continu de ses processus de légitimation, sans une multiplication des discours qui portent ses normes, les reconfigurent et les adaptent au fil du temps.

Indéniablement, les sciences médicales ont été, au cœur de la modernité occidentale, un puissant outil de rationalisation et de justification de la société patriarcale et de l'hétéronormativité qui la structure. Leur apport à ces dynamiques a été de naturaliser pleinement des inégalités sociales et d'empêcher durablement les femmes de se penser en dehors d'un déterminisme biologique lié à la reproduction. Derrière ces discours scientifiques se joue bien une permanence du genre, et donc des effets très concrets sur les individu-es : la subordination des femmes étant inscrite à même leur chair, et l'hétérosexualité, choix d'une sexualité par défaut, constitutive de leur survie physique, émotionnelle et mentale.

Je n'ai pas abordé ici les phénomènes d'intériorisation de ces discours, ainsi que leurs contournements ou réinterprétations possibles, mais une histoire de leurs usages révèle à la fois la grande violence de ces représentations dominantes ainsi que la capacité des femmes, aussi minces soient leurs marges d'action, à subvertir ces discours pour gagner quelles libertés ou réclamer un renversement de l'ordre établi<sup>72</sup>. En définitive, pour mesurer la force normative de ces disciplines scientifiques, il suffit de rappeler que seule une reconsidération politique des sciences, initiée par des féministes (scientifiques ou non) et suivies par des

---

<sup>70</sup>. Comme en témoigne aussi la « vibrothérapie » parfois préconisée dans l'Angleterre du 19<sup>e</sup> siècle pour contrer l'hystérie, voir Rachel P. Maines, *Technologies de l'orgasme. Le vibromasseur, l'« hystérie » et la satisfaction sexuelle des femmes*, Paris, Payot et Rivages, 2009

<sup>71</sup>. Baptiste Jeannet des Longrois, *op. cit.*, p. 53.

<sup>72</sup>. Nahema Hanafi, *Le frisson et le baume. Expériences féminines du corps au siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

études critiques en SHS ont permis une lente déconstruction, surtout depuis les années 1970, de la naturalisation de l'infériorisation féminine et de l'hétéronormativité.